



DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

1- Bilan du précédent programme

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 31 mars 2005 au 30 avril 2006 :

Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte	0,82 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille	52.305
Valeur comptable du portefeuille	243 K€
Valeur de marché du portefeuille	3.121 K€

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme			
	Achats	Ventes/ Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	206.143	215.025	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne						
Cours moyen de transaction	39,30	38,95				
Prix d'exercice moyen						
Montants	8.109 K€	8.375 K€				

2- Répartition par objectifs des titres détenus au jour de la publication du présent descriptif :

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 57.223 représentant 0,82 % du capital de la société.

Nombre de titres détenues répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AFEI : 4.918
- Opérations de croissance externe : 37.305
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 15.000
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0
- Annulation : 0

- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa septième résolution à caractère extraordinaire.
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 23 mai 2006 soit jusqu'au 23 novembre 2006.

3- Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée générale du 23 mai 2006
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 3,9 % soit 270.566 actions. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 57.233 (soit 0,82 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 327.789 actions (soit 4,72 % du capital) sauf à céder les titres déjà détenus.
- **Prix maximum d'achat** : 120 euros
- **Objectifs par ordre de priorité décroissant** :
 - Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action MAISONS FRANCE CONFORT par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,

La présente publication est disponible au siège social ainsi qu'auprès de CM – CIC TITRES – 4 Rue des Chauffours – 95014 CERGY PONTOISE CEDEX, assurant le service titres de notre société, pour toute personne en faisant la demande.

Code ISIN : FR0004159473 - Code Bloomberg : MAFC FP - Reuters : MFCP.PA

Vos contacts

MAISONS FRANCE CONFORT
Patrick VANDROMME, Président Directeur Général :
Tél. : 02 33 80 66 61 - Fax : 02 33 29 83 47.